



COMMISSION CULTURE ET TOURISME DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT 16 Mai 2019

Participants :

Achte Anne, Adjointe Pitgam ;
Beddeleem Elisabeth, présidente TasteWijn ;
Blanckaert Fabienne, membre CDD ;
Boutu Félix, membre du CDD, Pdt. association Yser Houck ;
Cleenewerck Vincent, secrétaire CDD, président d'associations ;
Deram André, membre du CDD et du Conseil d'Exploitation Tourisme,
Deram Didier, membre du CDD et du Conseil d'Exploitation Tourisme, adjoint Wormhout ;
Grébert Jean, Vice-président du CDD ;
Hervé Armel, habitante, Hondshoote ;
Martel Jacques, Carillonneur de Bergues, secrétaire et metteur en scène des Baladins du Groenberg ;
Masingarbe Philippe, président du Comité Flamand de France ;
Ollivier Marie-Ange, habitante, Esquelbecq ;
Trédez Alain, CENH, président du Collectif Nature et Patrimoine du Houtland ;
Wylleman Maurice, Amis et Pélerins du Westhoëk.

Excusés :

Denis Bollengier, Decocq Franck, Robert Noote, Bruno Heusele.

La réunion de cette commission s'est déroulée au CENH (Centre d'Education Nature de l'Houtland), où nous avons été accueillis par M. Alain Trédez qui nous a offert une petite visite du site. Cette visite a débuté par la présentation d'un orme majestueux et rescapé (la plupart des ormes ont disparu à cause de la graphiose, maladie cryptogamique mortelle pour ces arbres). M. Trédez nous a présenté brièvement les locaux HQE (Haute Qualité Environnementale), qui ont une bonne vingtaine d'années, puis la partition du terrain composé de plusieurs milieux : prairie humide, bois, mares, espaces de jeux... Il a aussi pris un peu de temps pour expliquer les objectifs de la structure, en premier lieu prévue pour l'éducation à l'environnement, et qui dispose de salles pédagogiques mais aussi de chambres pouvant accueillir des groupes.

1) Validation des fiches-projets

A ce jour, une fiche-projet a été présentée à la CCHF. Elle concerne le **jumelage**. Elle a obtenu un accord de principe, mais n'a pas reçu de retour « officiel » pour la validation. On cherche un moyen d'avoir une liaison plus rapide et efficace.

Un article a été proposé également, sur le même sujet, pour être inséré dans l'Echo de la CCHF. On apprend qu'un appel d'offre a été lancé pour la conception et l'impression de cette publication. Il semble qu'une édition soit prévue par trimestre, mais il n'y a qu'une seule personne pour s'en occuper...

2) Concours de nouvelles

Le projet est bien avancé. Il reste à produire la fiche-projet. Le groupe de travail a établi un programme et un calendrier.

On nous fait remarquer que les sujets qui seront présentés au Conseil Communautaire de juillet sont déjà prêts !

3) Discours du Président de la CCHF à la rencontre 'entre acteurs et partenaires'

Le 9 avril, le Président a présenté le programme de la politique menée par la CCHF. Ce programme comporte un volet « Culture » qui aurait été élaboré avec les OT. Certains projets ne semblent pas être connus de la plupart des participants à cette commission ! Pourtant, il existe un agenda culturel dont la distribution se fait « toute boîte » (ou presque). Le compte-rendu relate aussi les opérations menées en 2018.

On en vient à discuter du « Diagnostic culturel du territoire » à revoir en 2019. Notre commission devrait y être associée d'emblée, même si c'est un bureau d'études qui est mandaté pour établir ce diagnostic. Elle devrait être

représentée par au moins un de ses membres au Comité de pilotage. Se pose alors la question des élections municipales de 2020, et cela sous-entend un changement éventuel des élus référents pour certains sujets.

On pointe la lourdeur des procédures, le manque de moyens (humains ?) dédiés à la culture et le temps d'attente d'une réponse (ex. fiche-projet) et le délai qui suivra encore avant son traitement éventuel en Conseil Communautaire. Ces constats tendent à exaspérer les bénévoles qui ont l'impression de « piétiner ».

La commission émet les propositions suivantes :

- Evaluer l'offre et l'état de la Culture, établir son propre diagnostic, et le soumettre au bureau d'étude ;
- Demander à ce que la Commission soit partie prenante dans la politique culturelle ;
- Faire des propositions à déposer dans le futur plan triennal.

Remarques : les partenaires/financeurs participent en fonction des programmes choisis. Les propositions hors-sujet ne sont pas retenues.

Le bureau d'étude devra établir un état des lieux et proposer un plan d'action. L'appel d'offre qui le désignera doit être conclu ces jours-ci.

M. Jean Grébert, vice-président du CdD, va adresser une demande directement au président de la CCHF pour savoir ce qu'il en est.

4) Chemins de Compostelle.

Le microprojet Interreg n'a pas été retenu, avec des arguments recevables selon M. Maurice Wylleman. Plusieurs partenaires étaient joints à ce projet. L'objectif consistait à obtenir des fonds pour l'animation...

5) Petit patrimoine bâti.

Nous formulons une demande qui consiste à obtenir un appui financier, même modique, pour l'entretien ou la restauration du petit patrimoine sur le territoire de la CCHF, comme c'est le cas à la CCFI. L'aide serait octroyée avec un accompagnement technique, comme cela s'est fait pour les mares, par exemple. Elle ne concernerait que les particuliers et dans le cas où il s'agit de patrimoine identitaire régional, visible de la voie publique.

Il faut rédiger la fiche-projet (sollicitation d'aide financière pour l'entretien ou la restauration du petit patrimoine bâti...). M. Félix Boutu s'en chargera. Il reste à vérifier si cela fait partie des compétences de la CCHF.

En ce qui concerne la Fondation du Patrimoine, soutenue par la région, il est possible de se voir accorder une aide financière, mais en fonction de certains critères...

6) Remarques et questions diverses.

→ Point sur les villages-étapes : Mme Fabienne Blanckaert a obtenu quelques informations complémentaires sur les démarches à faire pour obtenir l'agrément. Les demandes de candidature sont déjà closes pour 2020. Sur le territoire, la candidature de Bergues serait recevable, mais Mme Brachet a décliné la proposition, car sa ville bénéficie déjà d'une reconnaissance touristique et son adhésion à ce réseau entraînerait un coût de 5000 €/an. On clôt donc ce dossier pour l'instant.

→ Parution d'un ouvrage intitulé « Une histoire géante à Wormhout », de Didier Deram. Ce livre raconte l'histoire des géants de Wormhout et des environs. Il est mis en vente au prix de 20€uros et les recettes seront versées au profit de l'association « les Amis des Géants Wormhoutois ».

→ Tradi'Flandre 2020 : Commencer à préparer la manifestation pour l'année prochaine.

La réunion s'est conclue autour d'un verre de l'amitié.

Prochaine réunion : 26 juin à Volckerinckove (Yser Houck)

Rédaction : Vincent Cleenewerck